



Service Mortuaire BARALBIN

5 ter boulevard Gambetta
10200 BAR SUR AUBE France

Tél : 03 25 27 09 30

Email: contact@pfbaralbin.fr

Habilitation : 02.10.070 - SIRET : 78030092700024

Page 1 de 2

Devis n° CBA005201

Notre référence PBA004511
En date du 22/05/2025
Suivi par LELUBRE David
Tél du client

Mairie de Troyes

10000 TROYES
France

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		240,00	199,00	22,00
Démarches sur département 10 et/ou 52 nécessaires au bon déroulement des obsèques	20,00	240,00		
Toilette mortuaire avec habillage.	20,00		199,00	
* 1 Vacation de police (Trésor Public Troyes 10000 TROYES)	0,00			22,00
Cercueil et accessoires		878,00		
Capiton CARINA en satin avec ouate 150g et cache-bord - Couleurs Champagne et Marron	20,00	149,00		
* Cercueil PIN inhumation et crémation - Pin massif 2ème choix - 4 poignées pvc, cuvette étanche et équipement - Epaisseur 22 mm - Teinte pin naturel - Finition satinée - Forme parisienne	20,00	699,00		
* Plaque d'identité pour cercueil en inox - procédé par sublimation	20,00	30,00		
Total cercueil et accessoires : 878.00 € TTC				
Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu		517,00		
* Convoi funéraire avec mise à disposition d'un véhicule CORBILLARD type fourgon conduit par notre personnel	10,00	322,00		
* Frais kilométriques pour un transport au crématorium avec agent accompagnant Bar sur Aube - Rosières ou Perthois	10,00	195,00		
Cérémonie funéraire		230,00		
Personnel pour la préparation du cercueil, la mise en bière et la fermeture de cercueil au funérarium Gambetta	20,00	230,00		
Crémation		59,00		753,00
* Urne en métal	20,00	59,00		
* Frais de crémation (Crématorium de Rosières 10430 ROSIERES PRES TROYES)	0,00			753,00
Total fournitures et services TTC		1 924,00	199,00	775,00

* Prestations et fournitures obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis.

Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;

2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »



Service Mortuaire BARALBIN

5 ter boulevard Gambetta
10200 BAR SUR AUBE France

Tél : 03 25 27 09 30

Email: contact@pfbaralbin.fr

Habilitation : 02.10.070 - SIRET : 78030092700024

Page 2 de 2

Taux	Base taxable	T.V.A.
20,00	1 338,34	267,66
10,00	470,00	47,00
0,00	775,00	0,00

Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
2 583,34	314,66	2 898,00

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus. Les prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, de même que les prestations qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour, feront l'objet d'un nouveau chiffrage soumis à l'acceptation du client.

Devis établi le 22/05/2025, valable 30 jours à compter du 22/05/2025

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation"